

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1853

## RESTITUTION D'UNE MONNAIE

A FLORENT DE CULEMBOURG.

PL. XII, FIG. 3.

---

On a trouvé dernièrement, enfouis dans un jardin, huit écus d'argent (thaler) du seizième siècle; savoir :

1° *Philippe II*, de 1558, pour la Gueldre, un exemplaire;

2° *Henri de Brederode*, VERKADE, pl. 58, fig. 5, un exemplaire;

3° *Guillaume de Bergue*, VAN DER CHIJIS, pl. XVIII, fig. 12, un exemplaire, et pl. XX, fig. 21, deux exemplaires;

4° Enfin trois exemplaires de l'écu faisant l'objet de cette notice et dont voici la description :

*Av.* SANCTVS : CAROLVS : MAGNVS. Buste couronné à droite, tenant un sceptre dans la main droite et la gauche appuyée sur le pommeau de l'épée;

*Rev.* MONETA : NOVA : ARGENTEA : D : I : P. Dans le champ, le lion à queue fourchue, debout et tourné à gauche.

Madai décrit ce thaler sous le n° 1949, mais probablement d'après un exemplaire défectueux, puisqu'il a cru y voir D : I : B : qu'il traduit : *Domini in Brederoda*; il l'at-

tribue ainsi à Henri de Brederode, seigneur de Viane (1).

Dans le catalogue Van Gelder, t. I, n<sup>o</sup> 4981 et 4982, cette monnaie, bien qu'exactement décrite, est donnée sans contrôle au même seigneur de Viane. Le rédacteur de ce catalogue est un numismate éclairé : c'est donc par inadvertance qu'il suit Madai, car les exemplaires de la collection Van Gelder portent comme celui-ci D : I : P :

Il est évident que cet écu ne peut être attribué à Henri de Brederode. Il serait même oiseux de discuter la réfutation de cette interprétation. Madai a reconnu dans la monnaie dont il s'agit le style et le type des écus seigneuriaux de la Hollande; il ne se trompait pas, mais il a cru voir un B au lieu du P : voilà ce qui a donné lieu à la méprise que je dois signaler d'abord.

Je n'hésite pas à restituer ce bel écu à Florent de Culembourg, l'associé de Louis de Nassau, d'Henri de Brederode et de Guillaume de Bergue, ces quatre zélés provocateurs de la ligue qui surgit, en 1566, contre Philippe II. Or le seigneur de Culembourg avait été créé *seigneur libre*, non pas de Culembourg, mais de *Pallant*, en 1520 ; dès lors les chefs de cette maison ont pu battre monnaie comme *seigneurs de Pallant*, et rien, selon moi, ne devrait contredire la proposition que je viens soumettre aux lecteurs de la Revue. Je lis donc *moneta nova argentea Domini In Pallant*. La légende vocative *sanctus Carolus magnus* confirme encore cette hypothèse; elle semble être un témoignage de

(1) On trouve encore cet écu dans : WOLFGANG STURMER. *Munzbuch*. Leipzig, 1572, in-4<sup>o</sup>, p. 52; et dans LEITZMANN. *Numismatische Zeitung*. 1849, n<sup>o</sup> 25, p. 179, n<sup>o</sup> 52.

reconnaissance envers Charles-Quint qui éleva la maison du seigneur de Pallant à un si haut degré de splendeur.

Van Loon, t. I, p. 114, donne une belle médaille frappée au nom du comte Florent, auquel je propose de restituer l'écu au buste de Saint-Charles ; sur ce monument il prend les titres de comte de Culembourg et *seigneur libre de Pallant*.

L. DECOSTER.



1.



A.



2.



A.



3.



A.



4.



C.